l'Assurance Maladie | Doubs
Agir ensemble, protéger chacun

Pour plus d'informations, cliquez ici

Covid : Liste patientèle non vaccinée et éligible au rappel

Chère consœur, Cher confrère,

A ce jour, plus de 20 000 médecins traitants ont demandé sur amelipro la liste de leur patientèle non vaccinée contre le Covid-19.

Pour vous aider à organiser la campagne de rappel vaccinal, cette liste évolue. **Elle intègre désormais votre patientèle éligible au rappel et pour chaque patient éligible, la date à partir de laquelle le rappel est à réaliser.**

Les modalités de demande de la liste sur amelipro sont inchangées :

- Rubrique « Patientèle Médecin Traitant »
- Onglet « VACCINATION COVID »
- Bouton « demande liste de mes patients »

La liste est mise à votre disposition dans un délai maximal de 48h. Dans ce nouveau « tableau de bord », une colonne « statut vaccinal Covid » et une colonne « Date de rappel », ont été ajoutées pour distinguer :

- vos patients non vaccinés âgés d'au moins 12 ans (statut « non vacciné »)
- tous vos patients éligibles au rappel : primovaccinés de 65 ans et plus, de moins de 65 ans avec comorbidité(s) à risque ou primovaccinés avec Janssen (statut « éligible au rappel »)

Vous avez la possibilité d'enregistrer le fichier sur votre ordinateur si vous le souhaitez (un enregistrement sous un format Excel vous permettant d'effectuer de manière plus aisée des tris ou filtres sur le dossier, âge, date du rappel, statut vaccinal,…).

Vous pouvez demander une actualisation de votre liste en activant le bouton « demande liste de mes patients », à l'échéance et au rythme de votre choix.

Pour vous aider, vous pouvez consulter le guide qui précise les différentes étapes d'accès et de réalisation de la demande.

Dans le respect des obligations CNIL, vous ne devez conserver la liste fournie que pour la durée strictement nécessaire à la vaccination des personnes cibles ; toute nouvelle demande de liste doit s'accompagner par ailleurs de la suppression de la liste précédente.

Comme vous le savez le rappel vaccinal est à la fois nécessaire pour certaines populations et remarquablement efficace sur le niveau d'immunité, c'est donc un enjeu majeur de santé publique dans la lutte contre le Covid-19.

C'est pourquoi, je vous remercie très sincèrement pour votre engagement et votre mobilisation dans cette campagne de rappel.

Dr Dominique Martin
Médecin-conseil national de l'Assurance Maladie